Existe-t-il une politique

Par Meraihi Hocine, département de psychologie, université Mentouri Constantine

Apparemment non si l'on se réfère à certains rapports, analyses et publications ou simplement en consultant l'actualité quotidienne sur les problèmes de la jeunesse algérienne. Problèmes de violence, de drogue, de déviations en tout genre et, notamment, ce phénomène nouveau que l'on observe ces derniers temps en Algérie : la harga (du verbe brûler en arabe). Cette action des harraga consiste à traverser la mer Méditerranée sur des embarcations de fortune et d'une manière clandestine par les côtes est et ouest vers l'Italie et l'Espagne.

L'objectif de ces candidats à l'émigration clandestine étant de trouver, selon les aveux de certains jeunes qui échouent dans leur entreprise, une vie meilleure en Europe. Il faudrait cependant noter que ce phénomène n'est pas propre à l'Algérie. Il concerne aussi d'autres pays, notamment ceux du Sahel (Mali, Niger…) et aussi ceux du Maghreb (Tunisie, Maroc). Cependant, l'acuité du phénomène est plus prononcée pour l'Algérie.

Par ailleurs, si les pays sub-sahariens souffrent d'une crise économique certaine (chômage, famine…), cela n'est certainement pas le cas de l'Algérie où les ressources du pays générées par la manne pétrolière n'ont jamais été aussi importantes que cette dernière décennie (elles sont estimées à 50 milliards de dollars annuel depuis 2003)[1]. Il faudrait aussi noter que ce phénomène de migration risquée et clandestine a été observé au Vietnam en 1975 après la réunification de ce pays par le régime communiste qui y exerça une politique de répression (les boat-people). Enfin, le même phénomène a été aussi enregistré à Cuba et Haïti dans les années 1980 et en général là ou les populations pour des raisons économiques et/ou politiques ont senti le besoin salutaire de fuir leurs pays pour sauver leurs vies ou rechercher de meilleures conditions économiques et sociales.

A ce phénomène social (au sens sociologique) qui concerne principalement les jeunes, le gouvernement, après l'avoir occulté ou même nié (le ministre de la Jeunesse à l'occasion d'un discours prononcé devant les jeunes s'est contenté de marteler que ce phénomène est étranger à nos valeurs), y apporta une réponse judiciaire.

Le Parlement algérien sur proposition du ministère de l'Intérieur a voté une loi le 27 janvier 2009 criminalisant le migrant clandestin. Par contre, d'autres démarches aux antipodes de la démarche officielle (négation, criminalisation) ont pris en charge ce phénomène comme étant un besoin d'agir en faveur des jeunes à l'effet d'opérer chez eux une transformation intérieure (aspect psychologique). C'est notamment le travail que se propose de réaliser une association[2] dans la perspective d'aider par la formation et l'insertion socio-professionnelle des jeunes ayant fait une ou plusieurs tentatives d'émigration clandestine. Il est aussi un second phénomène que l'on observe de nos jours chez les jeunes en Algérie, phénomène d'autant plus inquiétant car inhabituel dans une société marquée par la religion musulmane : le suicide. Ce phénomène peut s'expliquer par la malvie chez les jeunes frappés par le chômage et le désespoir. Il s'explique aussi par une société à deux vitesses qui se discerne à l'œil nu par le fait de l'enrichissement ostentatoire d'une catégorie de citoyens par la grâce de la rente pétrolière et de l'affairisme, et la paupérisation de la majorité par le fait de la baisse du niveau de vie. Cette baisse que même les dispositifs d'aide à l'insertion mis en place par l'Etat n'arrivent plus à juguler a pour principale victime la population juvénile. D'autres phénomènes marquent la société algérienne de nos jours et principalement la jeunesse : la violence et la drogue. Violence dans les stades ou dans la vie quotidienne ou violence pour des motifs idéologiques durant la décennie écoulée. La jeunesse algérienne joue avec sa sécurité, sa santé ou simplement sa vie au risque de la perdre, la société[3] ne lui donnant plus de limites et de repères, le jeune cherche dans son monde des limites de fait. En un mot et d'un point de vue psychologique, on pourrait considérer ces phénomènes comme la façon pour le jeune d'affirmer qu'il existe ! Cependant cette montée des prises de risque et de la mythologie de l'aventure qui se caractérise par la violence, la consommation de drogues et d'alcool, l'excès de vitesse pour ce qui concerne le premier phénomène et le besoin de fuir en traversant la mer ou en se suicidant n'est certainement pas propre exclusivement à la société algérienne.

Ces phénomènes pourraient probablement être le propre de la jeunesse dans toutes les sociétés. La différence serait alors la manière avec laquelle chaque société se comporte à travers ses lois et ses dispositifs pour limiter les effets néfastes sur son avenir.

Dans une étude sur les politiques de jeunesse des pays du bassin méditerranéen[5], il a été relevé pour ce qui concerne l'Algérie la prédominance du facteur démographique matérialisé par l'omniprésence des jeunes.En effet, cette tranche d'âge (15-29 ans) est estimée à 30% de la population algérienne. Le taux de scolarisation atteint 95% au primaire, 60% au secondaire et 20% au supérieur.

Ces phénomènes pourraient probablement être le propre de la jeunesse dans toutes les sociétés. La différence serait alors la manière avec laquelle chaque société se comporte à travers ses lois et ses dispositifs pour limiter les effets néfastes sur son avenir. A titre d'exemple, la société russe post-communiste s'est confrontée au problème de l'alcoolisme, notamment chez les jeunes qui, par son ampleur, est devenu un phénomène social, économique et sécuritaire menaçant la stabilité même de la Russie.

A ce stade de notre réflexion, il nous semble pertinent de définir la jeunesse comme période de la vie de l'individu et comme phénomène social. Cette dernière est conçue dans l'interstice entre l'enfance et l'âge adulte. Elle est souvent stigmatisée comme étant la frange la plus instable de la société et à laquelle on associe les problèmes de violence, de drogue… La jeunesse est par ailleurs louée comme étant la force vive des nations sur laquelle repose l'avenir. Elle est donc dans une situation de dualité par le fait de la cœxistence en son sein de la force et de la faiblesse. Il serait alors judicieux de s'intéresser à la jeunesse comme ressource car selon A. Vulbeau(1981), cette dernière apparaît comme telle à chaque fois qu'elle est associée à la résolution des problèmes qui la concernent dans des domaines de l'éducation, la culture, la citoyenneté et l'insertion. En effet, l'interprétation des difficultés des jeunes est l'objet de controverses. Dans l'étude des phénomènes liés à la jeunesse, de nombreux auteurs mettent l'accent sur les facteurs structurels et la conjoncture économique ; ainsi que sur l'inadaptation des systèmes éducatifs ou sur les carences des milieux familiaux. Certains, par contre, considèrent que les jeunes en difficulté en sont plus ou moins victimes, d'autres estiment qu'ils sont aussi responsables de leurs difficultés. En fait, la jeunesse ne serait-elle qu'un mot ? selon l'expression consacrée de P. Bourdieu, ou relève-t-elle simplement de la pluralité des modes de construction sociale des âges d'une société à une autre, construction par laquelle les générations se perçoivent mutuellement et se positionnent dans la hiérarchie sociale comme l'estime C. Van De Velde (2008).

Pour nous, le jeune doit être considéré d'abord comme un citoyen. Et toute politique dite de jeunesse doit prendre compte de ses besoins spécifiques[4]. Car la notion de jeunesse est ambiguë et relative. M. Mead note à cet effet que dans certaines sociétés primitives, l'individu passe directement de l'enfance à l'âge adulte selon un rituel et des règles ancestraux. Le jeune, selon les différentes représentations, n'existe pas, soit il est à charge, soit il est un individu en crise à éduquer. En effet on ne parle plus aujourd'hui des jeunes qu'en termes de problèmes (violence…), ce qui explique la diffusion de cette image négative de la jeunesse (souvent à raison). A ce propos O. Galland (2004) parle de traits typiques de la personnalité adolescente (sentimentalité, idéalisme, intolérance). On associe souvent la jeunesse à cette tranche d'âge (15-24 ans) qu'est l'adolescence, laquelle se caractérise sur les plans anatomiques et physiologiques par des transformations générant des comportements particuliers.

Selon le même auteur, le temps de la jeunesse se composant de 3 parties :

- la première ou la famille s'occupe du jeune en le socialisant (c'est principalement là où se nouent les liens sociaux) ;

Des sondages réalisés sur les attentes de la jeunesse ont confirmé cette observation de déconnection entre les jeunes et l'action des autorités publiques. Il n'y a à cet effet pour preuve que le flux incessant des candidats à l'émigration clandestine que la presse rapporte chaque jour ou encore l'implication des jeunes dans des actions de confrontation avec les services d'ordre pour les multiples questions liées aux problèmes sociaux (logement, emploi dans les chantiers du Sud, délestages électriques en été, problèmes identitaires…).

- dans la seconde partie se trouve l'école, l'instance d'intégration en concurrence ou en prolongement direct avec le foyer familial ; - enfin le monde du travail qui forme la jeunesse. Or, l'on assiste de nos jours à une crise de ces institutions traditionnelles. L'échec de la famille (pour des raisons économiques, divorce, précarité…), de l'école (échec scolaire, inadaptation des programmes, surcharges…), et du monde du travail (chômage, précarité de l'emploi…) font que le jeune se retrouve isolé et marginalisé ; d'où ses conduites à risque, sa violence et ses déviations qu'il manifeste comme nous l'avons dit pour marquer son existence en l'absence des normes que ces institutions n'ont pas été capables de lui fournir.

Evaluation de la politique jeunesse en Algérie

Dans une étude sur les politiques de jeunesse des pays du bassin méditerranéen[5], il a été relevé pour ce qui concerne l'Algérie la prédominance du facteur démographique matérialisé par l'omniprésence des jeunes. En effet, cette tranche d'âge (15-29 ans) est estimée à 30% de la population algérienne. Le taux de scolarisation atteint 95% au primaire, 60% au secondaire et 20% au supérieur. Les jeunes femmes occupent une place importante (67% de reçus au bac 2008). Cependant, il est constaté que le chômage touche 72% des jeunes de moins de 30 ans, tranche d'âge qui s'adonne pour subvenir à ses besoins à l'emploi informel d'où l'absence de couverture sociale notamment[6]. Ce rapport qui aborde les spécificités de la jeunesse algérienne constate que la langue et la religion, deux facteurs principaux de l'identité et de la culture en Algérie ont été la proie de tensions, de révoltes et de manipulations politiques ces deux dernières décennies (montée de la revendication berbériste, de l'idéologie islamiste…). Il note aussi que les loisirs du jeune sont principalement le sport, la télévision, la musique et internet. Ceux-ci diffèrent cependant d'une catégorie à l'autre et d'un milieu à l'autre. Il n'en demeure pas moins que la pratique la plus partagée par toutes les catégories (privilégiées ou pauvres, rurales ou urbaines) est le sport et principalement le football chez les jeunes de sexe masculin. Ce rapport relève par ailleurs que l'émigration est le rêve de millions de jeunes Algériens. En effet, selon une enquête de 2002, 37% des jeunes âgés de 15 à 29 ans (45% de jeunes hommes et 29% de jeunes femmes) ont l'intention d'émigrer pour trouver un emploi et avoir un meilleur niveau de vie. Ce rapport conclut enfin qu'en Algérie, l'approche institutionnelle définit la jeunesse comme catégorie biologique limitée par l'âge. Chaque institution possédant ses propres catégories, le ministère de l'Emploi définit la jeunesse entre 18 ans et 35 ans alors que celui de la Jeunesse la définit entre 18 ans et 30 ans. C'est ainsi que de nombreux acteurs publics interviennent dans les questions liées à la jeunesse. Les domaines les plus importants sont l'éducation et la formation où interviennent simultanément trois ministères : l'Education nationale, l'Enseignement supérieur et la Formation professionnelle. Le ministère de la Jeunesse et des Sports, de par ses missions, est l'acteur prépondérant du développement de la politique de jeunesse